

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**Le Maire de la commune des Martres-d'Artière**

Vu le Code de la Route

Vu le Code de la voirie Routière

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article R 610, paragraphe 5 du nouveau Code Pénal

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière rendue applicable par arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, notamment son livre 1-8^{ème} partie Signalisation temporaire,

Vu la demande présentée par l'entreprise VB RESEAUX représentée par Florent MITON pour la réalisation de travaux terrassement pour bussage support ENEDIS à les Martres-d'Artière rue du petit clos.

ARRETE**Article 1 :**

En raison d'une intervention sur la voie publique, la chaussée sera rétrécie avec basculement de la circulation sur chaussée opposée ; la circulation sera alternée par feux tricolores.

Article 2 :

Le stationnement, le dépassement et les piétons seront interdits au niveau des travaux ; la vitesse de circulation sera limitée à 50 km/h dans les deux sens.

Article 3 :

Cette mesure sera appliquée à compter du 29 juillet 2026 et restera en vigueur jusqu'à la fin des travaux au plus tard le 3 août 2026.

Article 4 :

La signalisation réglementaire conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place et entretenue par l'entreprise chargée des travaux.

Article 5 :

Les intervenants seront entièrement responsables, sauf recours contre qui de droit, de tous les accidents et dommages qui pourraient se produire du fait de l'exécution des travaux qu'il y ait ou non de sa part, négligence, imprévoyance ou tout autre faute.

Article 6 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 :

Le présent arrêté sera affiché dans la commune des Martres-d'Artière par l'autorité administrative ainsi qu'aux extrémités du chantier par l'entreprise chargée des travaux.

Fait à Les Martres-d'Artière, le 15 juillet 2026
Le Maire, Vincent RAYMOND





Coordonnées : `<gml:MultiSurface srsName="EPSG:4171"><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">3.271345 45.840047 3.271225 45.839941 3.271273 45.839881 3.27141 45.840014 3.271345 45.840047</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember><gml:surfaceMember><gml:Polygon><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">3.271351 45.840051 3.271434 45.840128 3.271488 45.840089 3.271413 45.840016 3.271351 45.840051</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon></gml:surfaceMember></gml:MultiSurface>`



Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

 Particulier ☐

 Service public ☐

 Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐

 Entreprise ☒

Nom : MITON Prénom : FLORENT
 Dénomination : VB RESEAUX Représenté par :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 17 RUE DU PETIT CLOS
 Code postal 63100 Localité : CLERMONT FERRAND Pays : FRANCE
 Téléphone 0611940993 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : florent.miton@vb-reseaux.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : VB RESEAUX Prénom : MITON FLORENT
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 17 RUE DU PETIT CLOS
 Code postal 63100 Localité : CLERMONT FERRAND Pays : FRANCE
 Téléphone 0611940993 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : florent.miton@vb-reseaux.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération ☒ En agglomération ☐
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : 17 RUE DU PETIT CLOS,
 Code postal 63430 Localité : Les Martres-d'Artière

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : TERRASSEMENT POUR BUSSAGE SUPPORT ENEDIS
 Date prévue de début des travaux : 29/07/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 3

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 3 Date de début de réglementation 29/07/2026
 Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
 Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒
 Circulation alternée : Par feux tricolores ☒ Manuellement ☐
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☒ largeur de voie maintenue
 Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :**Circuler**Véhicules légers ☐poids lourds ☐**Stationner**véhicules légers ☒poids lourds ☒**Dépasser**véhicules légers ☒poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 50 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :Le demandeur ☒Une entreprise spécialité ☐

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} ☒ Plan des travaux 1/200 ou 1/500^{ème} ☐ Schéma de signalisation ☐Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème} ☐J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒

Fait à : CLERMONT FERRAND

Le :10/07/2026

Nom : MITON Prénom : Florent Qualité :